



VACCINATIONS :

Vérifier que vous êtes bien à jour de vos vaccinations.
Se renseigner auprès du médecin du travail et/ou du médecin traitant.
Vaccination antitétanique conseillée.
Vérifier son immunité concernant les maladies infantiles (rougeole, varicelle).



TROUSSE DE SECOURS :

Savoir où se trouve la trousse de secours.
Vérifier les dates de péremption des produits avant toute utilisation.
Prévenir le responsable pour le réapprovisionnement des produits consommés.



NUMEROS D'URGENCE :

SAMU : **15** ou **112**
POMPIERS : **18**
CENTRE ANTIPOISON DE MARSEILLE : **04 91 75 25 25**



EN CAS D'ACCIDENT PENDANT LE TEMPS DE TRAVAIL :

Prévenir rapidement l'employeur et lui envoyer l'arrêt de travail, le cas échéant, dans les 48 heures.



CONTACTS UTILES :

ALCOOL-INFO-SERVICE.FR - **0 980 980 930**
DROGUES-INFO-SERVICE.FR - **0 800 23 13 13**
TABAC-INFO-SERVICE.FR - **3989**



HYGIENE DE VIE :

Boire 1,5 l à 2 l d'eau/jour.
Limiter sa consommation de boissons sucrées et de café.
Faire 3 repas/jour (ne pas manger trop gras, trop sucré, trop salé).
Pratiquer une activité physique régulière.
Respecter un nombre d'heures de sommeil suffisant (environ 7h/nuite).

PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

ANIMATEUR ENCADRANT





Risques psychosociaux

- Echanger avec ses collègues et la hiérarchie sur les difficultés rencontrées : organisation du travail, interaction hiérarchie/collègues, incivilités des familles ou des enfants.
- Remonter les difficultés à l'employeur (organisationnelle, matérielle...).
- Demander à être formé à la gestion des relations aux familles.
- En cas de difficultés, demander une visite médicale à votre initiative auprès du médecin du travail.



Bruit

- Rester vigilant au volume sonore lors des activités, notamment dans les espaces fermés, les préaux...
- Privilégier la prise des pauses dans des espaces calmes.
- Assurer le retour au calme des enfants après chaque activité.



Risque lié aux déplacements

En véhicule motorisé

- S'assurer du bon état général du véhicule avant le départ.
- Vérifier la présence des équipements de sécurité : gilet de haute visibilité, triangle de pré signalisation.
- Respecter le Code de la route.
- Porter des chaussures fermées (tongs interdites).
- Faire contrôler régulièrement sa vue.



A pied

- Porter un gilet de haute visibilité lors des déplacements sur la route.

A vélo

- Vérifier l'état du matériel.
- Repérer l'itinéraire, emprunter des axes peu fréquentés et si possible utiliser les pistes cyclables.
- Consulter la météo avant le départ pour s'assurer que les conditions météorologiques sont bonnes.
- Appliquer les règles du Code de la route et rouler en file indienne.
- Porter obligatoirement un gilet de haute visibilité et un casque.



Ambiance thermique (chaud)

- Porter un tee-shirt et une casquette ou un chapeau.
- Protéger la peau avec de la crème solaire sur les parties découvertes, plusieurs fois par jour et porter des lunettes de soleil (norme NF).
- Boire de l'eau régulièrement (1,5 l à 2 l/jour minimum).
- Prendre les pauses dans un lieu frais et ombragé et se brumiser.
- Alternier les tâches, si possible, en fonction du temps d'exposition au soleil.



Manutention manuelle - Postures contraignantes

- Utiliser les aides à la manutention ou se faire aider en cas de charge lourde ou de terrain accidenté.
- Stocker les équipements les plus manipulés et/ou les plus lourds à hauteur intermédiaire pour éviter de garder les bras au-dessus des épaules.
- S'assurer de la stabilité du stockage.
- Pour soulever une charge, se rapprocher de la charge, dos droit et genoux fléchis.
- Lors des activités manuelles, s'installer sur un plan de travail à hauteur des hanches avec les coudes près du corps.
- Limiter les positions agenouillées ou accroupies prolongées.



Risque infectieux

- Aérer régulièrement les locaux.
- Se laver les mains à l'eau et au savon ou utiliser du gel hydroalcoolique.
- Nettoyer et désinfecter rapidement toute blessure.
- Porter des gants de protection en cas de contact avec le sang, l'urine, les selles et le vomi.



Chute de plain-pied

- Libérer les espaces de circulation.
- Porter des chaussures fermées et confortables.
- Ranger le matériel au fur et à mesure.
- Signaler les sols glissants à l'aide d'un panneau.



Risque chimique

- Placer les produits chimiques hors de portée des enfants.
- Prendre connaissance des pictogrammes et des informations figurant sur l'emballage des produits.
- Porter des gants (en nitrile de préférence) lors de l'utilisation de produits chimiques.
- Se laver les mains après utilisation de produits chimiques.
- Ne transvaser les produits que dans de nouveaux contenants correctement étiquetés.
- Ne pas mélanger les produits entre eux.